



Termes de Référence pour le recrutement d'un évaluateur externe

Evaluation externe du projet PALETT-A



DISPOSITIF PEDAGOGIQUE A INTELLIGENCE ECOLOGIQUE POUR UN ENSEIGNEMENT TRANSDISCIPLINAIRE DE L'ART, DU DESIGN ET DES MEDIAS NUMERIQUES

Dans le cadre d'une meilleure gestion de la qualité au sein du projet PALETTA, ce dernier a mis en place un Comité de Qualité (CQ) composé de membres internes.

Afin de compléter cette approche d'évaluation interne, le projet désignera un évaluateur externe pour analyser le suivi de mise en œuvre des activités du projet et leurs réalisations, conformément aux objectifs de la matrice logique.

Le présent document représente les termes de référence pour la sélection d'un évaluateur externe.



INFORMATIONS SUR LE PROJET

PROJET	
Nom du Projet	Fr : Dispositif Pédagogique A intelligence Ecologique pour un enseignement Transdisciplinaire de l'Art, du design et des médias numériques Ang: Pedagogical device with ecological intelligence for a transdisciplinary teaching of Art, Design and Digital Media
Acronyme	PALETT-A
Action	Renforcement des capacités dans l'enseignement supérieur CBHE-Stand 2
Coordinateur	Ikbel CHARFI, USF-ISAMS
Date du début	01 décembre 2024
Durée du projet	36 mois

Liste des partenaires

Code	Nom	Acronyme
P1	Université de Sfax (Institut Supérieur des arts et métiers de Sfax)	USF-ISAMS
P2	Université de Monastir (Institut supérieur de Mode de Monastir)	UM-ISMM
P3	Université de Gafsa (Institut Supérieur des arts et métiers de Gafsa)	UGF-ISAMGF
P4	Agence Nationale de Gestion des Déchets	ANGED
P5	Tunisian Association of Knowledge Technology Innovation & Creativity	TAKTIC
P6	École Nationale d'Art & Design de Dijon	ENSAD Dijon
P7	Selçuk University	SU
P8	Galatasaray University (Faculté de la communication)	GSU
P9	Hellenic Open University (The School of Applied Arts and Sustainable Design)	HOU
P10	Research Innovation and Development Lab	ReadLab



1 CONTEXTE

Le projet PALETT-A est un projet de l'Action2 de l'appel CBHE - Erasmus+. Il consiste à mettre en œuvre un « dispositif pédagogique à intelligence écologique pour un enseignement transdisciplinaire de l'Art, du Design et des Médias Numériques » qui vise l'université tunisienne en premier lieu avec trois institutions d'arts et de design et en s'ouvrant à des expériences internationales. C'est un projet qui voulait innover dans les stratégies universitaires et la conception de dispositifs pédagogiques pour mettre en place un enseignement interdisciplinaire collaboratif orienté vers les nouvelles technologies et la production écologique. Il propose d'agir sur le sujet fondamental : la méthodologie de projet pour le niveau d'enseignement du master professionnel. En intégrant une méthode pédagogique révolutionnaire au sein de modules d'enseignement transdisciplinaires, ce projet touche de près et de près la formation des étudiants et leur ouvre de nouvelles opportunités pour favoriser leur employabilité, leur intégration et leur mobilité. D'où l'alignement avec les priorités stratégiques nationales et la jonction avec l'approche verte recherchée dans tout projet commun et international. En favorisant les relations internes entre disciplines artistiques et en instaurant l'ouverture sur le milieu social et environnemental, l'innovation de PALETT-A réside non seulement dans le développement des compétences académiques et pédagogiques, mais aussi dans l'insertion dans un écosystème favorisant l'économie circulaire et faisant progresser la pensée écoconception. Il permet au final, l'enrichissement de l'échange entre l'université tunisienne et ses homologues européens.

Début du projet : 01/12/2024

Fin du projet : 31/12/2027

2 LES OBJECTIFS DE L'EVALUATION

L'objectif de l'évaluation externe est de garantir que la réalisation des différentes activités du projet soit assurée conformément aux objectifs fixés et aux résultats escomptés. L'évaluation portera également sur l'état d'avancement du projet, la gestion des problèmes, l'atteinte des objectifs et l'évaluation des résultats par rapport aux activités prévues. Le rôle de l'évaluateur externe est de l'autre côté d'évaluer l'impact du projet à l'extérieur, c'est-à-dire sa contribution au système de recherche scientifique en Tunisie et sur les bénéficiaires directs et indirects au sens large.

Elle touchera aux aspects suivants :

- Evaluation de la mise en place des différentes activités du projet (tous les lots de travaux)
- Atteinte des objectifs
- Evaluation des résultats escomptés et leur qualité
- Etat d'avancement du projet
- Communication entre les partenaires et membres du consortium
- La pérennité des différentes actions et du projet en général

- Le transfert de bonnes pratiques et la qualité de la formation
- L'impact des différentes activités sur les EES, les étudiantes et les différentes parties prenantes
- Gestion du projet
- Les faiblesses de la gestion, si nécessaire et auxquelles il devrait proposer des solutions

3 MISSION DE L'EVALUATEUR EXTERNE

L'expert externe sera responsable de :

- Proposer une feuille de route comportant toutes les étapes de l'évaluation externe et une batterie d'indicateurs de mesure de résultats et d'impact directs et indirects du projet et des outils d'évaluation (questionnaires destinés à toutes les parties prenantes du projet, interviews et groupe de discussion...etc.) ;
- Assister aux différentes réunions du consortium, aux événements internationaux ;
- Collecter, analyser et interpréter les données à travers les questionnaires d'évaluation des activités, les interviews, et les groupes de discussion, les visites sur terrain et les réunions du projet...etc.
- Coordonner avec le CCQ et partager les données et les informations concernant le suivi et l'évaluation du projet ;
- Suivre et évaluer l'état d'avancement de toutes les activités du projet par LT.
- Proposer des recommandations et des mesures correctives claires, précises et réalisables durant le projet et donner son appui pour la pérennisation des résultats à la fin du projet.
- Définir les indicateurs de qualité pour chaque élément ci-dessus et des procédures de suivi
- Concevoir et soumettre des questionnaires et des grilles afin d'évaluer la progression du projet à mi-parcours et à la fin ;
- Coordonner avec le comité de contrôle de la qualité et l'intégration des résultats ;
- Elaborer 2 rapports d'évaluation (intermédiaire et final) selon un planning fixé par le comité de contrôle de la qualité.

4 LIVRABLES ET ECHEANCES

Janvier 2026 : Feuille de route comportant le plan d'évaluation externe ainsi que les indicateurs de mesure des résultats.

Mai 2026 (M 18) : Rapport de mi-parcours d'évaluation externe retraçant le suivi, l'évaluation et la qualité, des 18 premiers mois de la vie du projet, de toutes les activités réalisées, les objectifs atteints, les livrables, les résultats obtenus, les échéances, les recommandations, les problèmes éventuels ainsi que les mesures correctives en cas de besoin.

Décembre 2027 (M 36) : Rapport final d'évaluation externe contenant tous les résultats du projet ainsi que leur impact sur les différentes parties prenantes (EES, les personnes, le staff administratif et académique, les chercheurs, les structures de recherche...etc.) Le rapport final comporte l'évaluation de la qualité de tous les lots de travaux du projet.



5 PARTICIPATION AUX REUNIONS ET AUX EVENEMENTS

L'expert d'évaluation externe de qualité assiste aux différentes réunions plénières du consortium et aux différents ateliers, prépare des questionnaires d'évaluation et des interviews avec les partenaires, analyse les données et propose des mesures correctives si nécessaire. Les résultats de ces évaluations seront partagés avec le CQ et le Comité Scientifique (CS).

L'évaluateur externe devrait participer aux réunions/événements suivants :

- Les réunions du comité de pilotage (assistance en ligne)
- L'inauguration des unités de prototypage
- L'événement scientifique de Monastir
- La cérémonie de clôture
- Réunion de clôture

Event	Participant	Appellation	Type	Désignation	Lieu	Date
E3.1	Universités tunisiennes	Inauguration des unités de prototypage	Event	Communication sur le projet	Tunisie	Déc 25
E1.4	Comité de pilotage	Réunion 3 du comité de pilotage	Réunion	Suivi de projet	En ligne	Jan 26
E1.5	Comité de pilotage	Réunion 4 du comité de pilotage	Réunion	Rapport intermédiaire	En ligne	Avr 26
E1.7	Comité de pilotage	Réunion 6 du comité de pilotage	Réunion	Suivi de projet	En ligne	Mai 26
E1.6	Comité de pilotage	Réunion 5 du comité de pilotage	Réunion	Suivi de projet	En ligne	Sept 26
E6.1	Tous les partenaires	Événement scientifique	Event	Innovation pédagogique	Monastir Tunisie	Fév 27
E1.8	Comité de pilotage	Réunion 7 du comité de pilotage	Réunion	Suivi de projet	En ligne	Mai 27
E1.9	Comité de pilotage	Réunion 8 du comité de pilotage	Réunion	Rapport externe	En ligne	Sept 27
E5.2	Universités tunisiennes SU	Palettes en ligne	Workshop	Préparation des ressources pédagogiques numériques	Sfax Tunisie	Sept 27
E6.2	Tous les partenaires	Cérémonie de clôture	Event	Communication sur le projet	Sfax Tunisie	Nov 27
E1.10	Tous les partenaires	Réunion de clôture	Event	Clôture du projet	Monastir Tunisie	Déc 27

6 DUREE DU CONTRAT

La durée du contrat est de 24 mois : du 01 décembre 2025 jusqu'au 31 décembre 2027. En cas de prolongation du projet (12 mois maximum), le contrat sera prolongé automatiquement d'une année maximum, et ce, sans modification du budget étant donné que les livrables restent inchangés.

7 PROCEDURE DE CANDIDATURE

Conditions de participation :

Le candidat doit avoir :

- Un diplôme universitaire Master ou plus
- Une excellente maîtrise de la langue française
- Une expérience sur la question de la gouvernance de la recherche scientifique
- Des connaissances sur le système de gestion de l'ES et des EES
- Une bonne expérience dans le domaine de l'assurance qualité et avoir participé dans l'évaluation de projets européens.

Il ne doit pas avoir un lien avec les universités partenaires susmentionnés ou des conflits d'intérêts d'un autre genre.

Documents à fournir :

- CV récent rédigé en langue française ;
- Lettre de motivation rédigée en langue française ;
- Copies des Diplômes et attestations ;
- Liste des projets de référence ;
- Une déclaration de disponibilité ;
- Déclaration sur l'honneur relative à l'absence de conflit d'intérêts ;
- Une note conceptuelle de 3 pages maximum avec une indication approximative de la méthodologie prévue rédigée en français.
- Offre financière.

Les documents ci-dessus doivent être envoyés par courriel l'adresse suivante : palett_a@usf.tn.

La date limite de réception des offres est fixée **au 25/01/2026 à 14h00 (heure tunisienne)**. Les candidatures parvenues après la date et l'horaire mentionnés ne seront pas prises en considération.

La soumission est présentée en une seule étape. Elle comprend l'offre technique et l'offre financière, ainsi que toutes les pièces et documents demandés.

Le participant soumet l'offre avec les documents nécessaires à la présentation de la candidature.

Toutes les pages du présent cahier des charges doivent être visées. La dernière page doit contenir la date, la signature du participant et son cachet.

Tout dossier incomplet est considéré inéligible.

8 CRITERES DE SELECTION

Le contrat sera attribué à l'offre ayant le meilleur rapport qualité-prix. Les critères déterminés pour la sélection des candidatures sont les suivants :

50 % pour la méthode d'évaluation et de la qualité du concept d'évaluation,
25% pour l'expérience professionnelle et la participation dans des projets européens,
25% de compétences techniques.

N.B : Par souci de transparence, les candidats qui relèvent de l'une des universités partenaires ne seront pas autorisés à soumettre une offre. L'Université de Sfax en tant que porteur du projet, fera une présélection des candidatures avec les deux leaders du WP6 (l'Université de Monastir et l'Université de Gafsa) ensuite, le comité de contrôle de la qualité interne du projet PALETTA choisira la meilleure candidature.

9 BUDGET

Le budget prévu par le projet est 4 000 EUR. Il couvre tous les frais d'évaluation.

10 CALENDRIER DE PAIEMENTS

Les paiements seront effectués sur la base des factures envoyées par l'expert et sur présentation du rapport d'activité, comme suit :

- 20% à la signature du contrat ;
- 40 % à la remise du premier rapport ;
- 40% à la fin du projet et après la soumission du rapport final d'évaluation.

11 PROTECTION DES DONNEES ET CONFIDENTIALITE

Toutes les informations, les données et les résultats de suivi et d'évaluation quant à ce projet sont strictement confidentiels et ne sont accessibles qu'à ceux dont l'accès est autorisé. L'université de Sfax, leader du WP1, autorise à l'évaluateur externe de collecter les informations et les données et les analyser uniquement dans le cadre de la réalisation de sa mission relative au projet PALETTA. Toutefois, le contractant n'a pas le droit de divulguer ni d'utiliser les informations et les résultats dans le cadre de sa mission à aucune autre partie.